

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Monit:
belg

Ce greffe de rempli:

le 11 mai 2026
postale***26066521***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 MAI 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0885 710 859****Nom**(en entier) : **AMANI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Voie du Maréchal Ney 5 à 1300 Wavre****Objet de l'acte : Démission**

Il appert d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire de la SRL AMANI du 05/03/2026 que l'assemblée générale a acté et approuvé à l'unanimité :

- la démission avec effet au 30/09/2025 de Madame Massamba Monka Abona Gisèle, domiciliée Rue du Petit-Ry 90 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, de son poste d'administrateur.

La rétroactivité de la démission est expressément acceptée par l'assemblée.

L'assemblée générale lui a donné décharge pour son mandat d'administrateur.

L'assemblée générale donne par ailleurs une procuration spéciale à Baudelaire Montcho, Avenue de Tervuren 43 à 1040 Bruxelles (Securex) pour effectuer toutes formalités administratives utiles ou nécessaires concernant les décisions prises ci-dessus, y compris le dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise en vue de la publication aux annexes du Moniteur belge, la demande auprès d'un guichet d'entreprises agréé en vue de l'inscription des données dans la Banque-Carrefour des Entreprises, etc.

Kwei-Armah , Chaka
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge